SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 16 AVRIL 2010

Présents: MM. Helson, Bourgmestre, **Président**

MM. Mainil, Saint Guillain, Mathieu, Hubert et Chintinne, Echevins

M. S. Lasseaux, Mme Delhez, MM. Lauvaux, C. Lasseaux, Halloy, Genard, Mmes Lorent et Valtin, M. Lechat, Mmes Morue-Pierart et Reman, **Conseiller(e)s**

Frédérique Seyler, Conseillère et Présidente du Conseil de l'Action Sociale

J. Huart, Secrétaire communal a.i.

Monsieur le Conseiller Laurent HENNIN et Mesdames les Conseillères Christine DELOBBE et Marie-Anne BURLET sont excusés.

Tous les points ont été votés à l'unanimité des membres présents.

La séance est ouverte à 18 H 30.

Le Conseil,

1. Résolutions de la séance du 11 mars 2010 - Approbation - Décision

Après en avoir entendu lecture, par M. le Secrétaire communal a.i., approuve les résolutions de la séance du Conseil Communal du 11 mars 2010.

2. <u>Subventions communales - Modalités d'octroi et de contrôle de l'emploi des subventions</u> 2010 - Décision

En application de la loi du 14 novembre 1983 et du décret du Parlement wallon du 22 novembre 2007, modifiant certaines dispositions du Code de la démocratie locale, en matière de tutelle, la Commune a l'obligation de formaliser l'octroi de chaque subvention, dans une délibération qui précise la nature, l'étendue, les conditions d'utilisation et les justifications.

Pour se conformer à cette législation, décide d'arrêter les modalités d'octroi et de contrôle de l'emploi des subventions pour 2010.

3. Maison de l'Emploi de Philippeville-Doische-Walcourt -

a) Adhésion - Décision

Revenant à la décision du Conseil Communal du 13 novembre 2008 et suite aux divers contacts et entrevues pris avec la Maison de l'Emploi de Philippeville-Doische-Walcourt et la Région Wallonne, décide d'adhérer à cette Maison de l'Emploi.

b) Convention de partenariat - Approbation - Décision

Décide également d'approuver la convention de partenariat fixant les modalités de collaboration.

4. FLAVION - Convention de mise à disposition d'un local servant de remise et jouxtant la salle "Al Bass" -

a) Décision

Afin de répondre à la demande émanant du comité de la marche Saint-Martin, à Flavion, et après avoir recueilli les avis favorable de la directrice d'école et du contrôleur des travaux, décide de mettre à la disposition du requérant le local servant de remise, lequel jouxte la salle "Al'Bass", à Flavion.

Ce local permettra au comité de la marche d'y entreposer des chapiteaux et différents objets volumineux.

b) Projet de convention - Approbation - Décision

Décide également d'approuver la convention d'occupation.

5. <u>Conseiller en Environnement - Acquisition d'un ordinateur portable - Remboursement partiel à la Commune de Cerfontaine -</u>

a) Information

Le Conseil Communal du 21 mai 2008 a décidé de procéder à l'engagement d'un conseiller en environnement, en partenariat avec la Commune de Cerfontaine, à raison d'un mi-temps dans chaque commune.

Pour permettre à cet agent de travailler de manière indépendante et de garantir sa mobilité, il a été décidé d'acquérir un ordinateur portable. Cet achat a été fait par la Commune de Cerfontaine.

b) Décision

Conformément aux accords précités, décide d'autoriser le remboursement, à la Commune de Cerfontaine, de la moitié du coût de cet appareil, soit 402,17 €.

6. Opération "Eté solidaire, je suis partenaire" - Edition 2010 -

a) Information

Prend connaissance que, pour la septième année consécutive, la Région Wallonne organise l'opération "Eté solidaire, je suis partenaire".

L'appel à projet se présente sous la même forme que l'année 2009.

Il est donc possible à notre commune, moyennant l'approbation du projet par la Région Wallonne, d'engager sept jeunes, de 15 à 21 ans, avec l'obtention d'un subside de 2.450 €.

b) Décision d'adhésion - Ratification

Il est à noter que, cette année, l'appel a été lancé tardivement et, de ce fait, n'a pu être soumis au Conseil Communal avant son expédition dans les délais impartis, soit pour le 15 avril 2010 au plus tard.

Le Collège Communal en a pris connaissance en séance du 24 mars 2010 et a marqué son accord quant à son contenu.

Décide de ratifier cette décision, de façon à permettre la perpétuation de ce projet intéressant et porteur, chaque année, d'expériences enrichissantes pour les jeunes.

7. Acquisition(s) diverse(s) de matériel ou d'équipement pour les services communaux -

a) Décisions

b) Fixation des conditions - Projets de cahiers spéciaux des charges - Approbation - Décisions

c) Mode de passation des marchés - Fixation - Décisions

Décide les acquisitions suivantes :

1. Acquisition de matériel de communication pour le service régional d'incendie de Florennes

Estimation de la dépense: 2.500 €

Article budgétaire: 351/742-98/20100005

Crédit: 15.000 €

Voies et moyens: Fonds propres

2. Acquisition de matériel électrique divers dans le cadre de la sécurisation du chantier communal.

Estimation de la dépense: 1.500 €

Article budgétaire: 421/724-60/20100008

Crédit: 3.000 €

Voies et moyens: Fonds propres

3. Acquisition d'un extracteur de gaz d'échappement pour l'atelier mécanique du chantier communal

Estimation de la dépense: 1.500 €

Article budgétaire: 421/724-60/20100008

Crédit: 1.500 €

Voies et moyens: Fonds propres

4. Acquisition de protections diverses pour la mise en conformité des machines à bois de l'atelier de menuiserie

Estimation de la dépense: 1.000 €

Article budgétaire: 421/724-60/20100008

Crédit: 1.000 €

Voies et moyens: Fonds propres

5. Acquisition d'un véhicule neuf pour le Contrôleur des Travaux du service technique communal

Estimation de la dépense: 26.000 € Article budgétaire: 421/743-52/20100009

Crédit: 26.000 €

Voies et moyens: Fonds propres

6. Acquisition d'un siège de bureau ergonomique pour le secrétariat communal – service Travaux

Estimation de la dépense: 650 €

Article budgétaire: 104/741-51/20100001

Crédit: 5000 €

Voies et moyens: Fonds propres

7. Acquisition de matériel informatique pour le service régional d'incendie de Florennes

Estimation de la dépense: 3.000 €

Article budgétaire: 351/742-53/20100005

Crédit: 3.000 €

Voies et moyens: Fonds propres

8. Acquisition de 6 GPS pour le service régional d'incendie de Florennes

Estimation de la dépense: 900 €

Article budgétaire: 351/742-98/20100005

Crédit: 12.000€

Voies et moyens: Fonds propres

Sur proposition de M. le Conseiller GENARD, les GPS seront de type pour camions, afin d'éviter des problèmes de circulation, tels que voiries trop étroites, ...

9. Acquisition de matériel informatique (écrans et imprimante) pour le secrétariat de la Maison communale de Florennes

Estimation de la dépense: 800 €

Article budgétaire: 104/742-53 / 20100033

Crédit: 19000 €

Voies et moyens: Fonds propres

10. Acquisition de trois miroirs synthétiques pour le Centre Culturel et Sportif Dr Paul Rolin à Florennes

Estimation de la dépense: 1.400 € Article budgétaire: 764/742-98

Crédit: 5.000 €

Voies et moyens: Fonds propres

11. Acquisition d'une caisse enregistreuse pour le Centre Culturel et Sportif Dr Paul Rolin à Florennes

Estimation de la dépense: 3.500 € Article budgétaire: 764/741-98/20100016

Crédit: 3.500 €

Voies et moyens: Fonds propres

12. Acquisition de petit matériel d'outillage pour les ouvriers du bâtiment

Estimation de la dépense: 1.300€

Article budgétaire: 124/744-51/20100003

Crédit: 27.000€

Voies et moyens: Fonds propres

13. Acquisition de trois fontaines à eau pour les écoles communales de Florennes 2

Estimation de la dépense: 1.500 € Article budgétaire: 722/741-51/20100013

Crédit: 9000 €

Voies et moyens: Fonds propres et subvention **14.Acquisition de deux coffrets maraîchers**

Estimation de la dépense: 10.000 € Article budgétaire: 521/744-51/20100010

Crédit: 20.000 €

Voies et moyens: Fonds propres

Décide également d'adopter les cahiers spéciaux des charges relatifs à ces marchés, pour lesquels le mode par procédure négociée est retenu.

8. Ordonnance(s) de police du Bourgmestre -

a) Information

b) Ratification - Décisions

Prend connaissance et ratifie les ordonnances de police prises par M. le Bourgmestre, soit :

- 27.01.2010: Travaux privés, rue de Hurtebise, 180, à St Aubin Interdiction de circuler
- 27.01.2010: Déménagement, rue St Gangulphe, 24/a, à Florennes Interdiction de circuler
- 28.01.2010: Travaux Inasep, rue des Minières, à Florennes Chantier de 3ème catégorie
- 02.02.2010: Travaux privés, rue de Mettet, 37, à Florennes Chantier de 3ème catégorie
- 04.02.2010: Travaux d'élagage rue de la Gare d'Oret, à Hanzinelle Mise à sens unique
- 10.02.2010: Déménagement, Place Verte, 6, à Florennes Interdiction de stationner
- 18.02.2010: Travaux Inasep, rue du Richa, 4, à Florennes Interdiction de circuler
- 18.02.2010: Déménagement, Place Verte, 6, à Florennes Interdiction de stationner
- 22.02.2010: Travaux Inasep, rue du Foret, à Morialmé Interdiction de circuler
- 25.02.2010: Travaux privés, rue de Hurtebise, 180, à St Aubin Interdiction de circuler
- 26.02.2010: Travaux privés, rue des Minières, 1, à Florennes Interdiction de circuler et de stationner
- 05.03.2010: Installation de baraques foraines, Grand-Place, à Morialmé Interdiction de stationner
- 05.03.2010: Travaux Inasep, rue du Forêt, à Morialmé Interdiction de circuler, excepté riverains
- 12.03.2010: Travaux Inasep, rue du Richa, 4, à Florennes Interdiction de circuler, excepté riverains
- 12.03.2010: Effondrement d'un mur, rue du Hierdau, à Florennes Mise à sens unique
- 18.03.2010: Elagage, rue du Fourneau et rue Fagneton, à St Aubin Chantier de 6ème catégorie

9. <u>Service Régional d'Incendie de Florennes - Réparation de l'auto-pompe - Dossier en urgence - Communication</u>

Reçoit en communication qu'il y a eu lieu, en urgence, de procéder à diverses réparations, sur le véhicule de type "auto-pompe" du Service Régional d'Incendie de Florennes, et ce, afin d'assurer valablement le bon fonctionnement de ce service.

Prend connaissance de la délibération du Collège Communal du 17 mars 2010, reconnaissant le caractère d'extrême urgence, approuvant le cahier spécial des charges et désignant la S.A. VANASSCHE, à Hulste, adjudicataire du marché, pour la somme de 7.803,54 € TVAC (réparations couvertes par la garantie non déduites).

Note que cette dépense sera imputée à l'article 351/745-98 du budget extraordinaire de 2010.

10. <u>Service Régional d'Incendie de Clermont - Réparation de la citerne - Dossier en urgence -</u> Communication

Reçoit communication qu'il y a eu lieu, en urgence, de procéder à diverses réparations, sur le camion citerne du Service Régional d'Incendie de Clermont, et ce, afin d'assurer valablement le bon fonctionnement de ce service.

Prend connaissance de la délibération du Collège Communal du 24 mars 2010, reconnaissant le caractère d'extrême urgence, approuvant le cahier spécial des charges et désignant la SPRL GENIE ROUTE, adjudicataire du marché, pour la somme de 3.682,95 € TVAC.

Note que cette dépense sera imputée à l'article 351/745-98 du budget extraordinaire de 2010.

11. <u>Plan UREBA - Convention relative à l'octroi d'un prêt "CRAC financement alternatif</u> d'investissement économiseurs d'énergie" -

a) Information

b) Projet de convention - Approbation - Décision

La Commune de Florennes a ou va réaliser des travaux visant une économie d'énergie, dans différents bâtiments, dans le cadre du Plan UREBA.

Le Centre Régional d'Aide aux Communes propose de conclure une convention, permettant le financement alternatif de ces investissements.

La promesse ferme d'intervention, pour les travaux réalisés en 2008, s'élève à 50.362,50 €.

L'intervention estimée, pour les travaux à réaliser en 2010, s'élève à 36.097,50 €.

Décide d'approuver la convention présentée par le Centre Régional d'Aide aux communes, visant à financer les aménagements permettant une économie d'énergies, dans divers bâtiments communaux, réalisés dans le cadre du Plan de cofinancement UREBA, et dont le montant est estimé à $72.254.19 \in$.

12. Programme triennal 2010 - 2012 -

- a) Information
- b) Programme 2010-2012 Approbation Décision
- c) Désignation de l'auteur de projet Approbation Décision
- d) Contrats d'honoraires Approbation Décision
- a) Après avoir pris connaissance que la Région Wallonne invite la Commune à rentrer les projets de travaux à inscrire dans le Programme Triennal, pour les années 2010-2012;

Sachant qu'il y a lieu de désigner un auteur de projet, pour l'établissement des fiches relatives à ce programme triennal;

Décide :

b) D'approuver les projets de travaux à inscrire dans le Programme triennal 2010-2012 :

2010:

Egouttage et réfection de la Rue du Cobut, à Flavion

Egouttage et réfection de la Rue Grande, à Corenne

2011

Réfection de la Route d'Yves-Gomezée à Saint-Aubin

2012

Réfection de la salle communale de Morialmé

- c) De désigner l'intercommunale INASEP, pour l'établissement des fiches relatives au Programme triennal, dans le cadre de la convention générale conclue avec la Commune de Florennes.
- d) D'approuver les contrats d'honoraires proposés par l'intercommunale, pour l'établissement de ces fiches, au montant de 500 € chacune.

Répondant à la question de M. le Conseiller GENARD, M. l'Echevin MATHIEU signale que la réfection de la Route d'Hemptinne, à Philippeville, sera prévue dans le cadre du dossier d'entretien de la voirie.

M. le Conseiller S. LASSEAUX sollicite également que la Route de St-Aubin, à Yves-Gomezée, fasse l'objet d'une réparation provisoire, dans l'attente de travaux définitifs, ce qui est admis par M. le Président.

13. <u>FLORENNES - Rue Henry de Rohan Chabot - Entretien de voirie 2010 - Etude hydrologique - </u>

- a) Information
- b) Désignation de l'auteur de projet Approbation Décision
- c) Convention et contrat d'honoraires Approbation Décision
- a) Après avoir pris connaissance qu'une partie de la Rue Rohan Chabot, à Florennes, est régulièrement inondée, en cas d'orage ou de fortes précipitations, admet qu'un aménagement des canalisations est indispensable.

Ce projet étant spécifique, appel a été lancé à l'intercommunale INASEP, pour l'étude et la fourniture de documents nécessaires à l'adjudication du marché.

Décide:

- b) De désigner l'Intercommunale Namuroise de Services Publics comme auteur de projet, pour l'étude hydrologique de la Rue Rohan Chabot, à Florennes.
- c) D'approuver la convention et le contrat d'honoraires (EG-10/045), relatifs à l'étude, pour un montant de 2.895,00 € HTVA.

14. Service Régional d'Incendie - Quotes-parts et redevances 2007 - Décision

Approuve le décompte de la quote-part pour les communes centre de groupe, dont le montant à verser à la Commune de Florennes s'élève à 4.325,44 €.

15. Motion en faveur du projet d'implantation d'un institut supérieur pédagogique (école normale), à Couvin

Sur proposition de M. le Conseiller Stéphane LASSEAUX, au nom du groupe CONTACT 21, décide de voter une motion de soutien, concernant le projet d'implantation d'un institut supérieur pédagogique (école normale), à Couvin.

L'ordre du jour étant épuisé, entend les interpellations.

Le HUIS CLOS est prononcé à 19 H 15

La séance est levée à 19 H 25.

Le procès-verbal de la séance du 11 mars 2010, n'ayant suscité aucune observation ou réclamation, est approuvé.

Par le Conseil,

Le Secrétaire a.i., Le Bourgmestre,

J. HUART P. HELSON